



Emission d'obligations à bons de souscription d'actions (OBSA)

Paris, le 23 octobre 2012. Foncière Volta, société foncière cotée sur le compartiment C de NYSE Euronext à Paris, annonce l'émission d'un emprunt obligataire de 1,5 M€ dans le cadre d'un placement privé sous forme d'obligations à bons de souscription d'actions (OBSA). Ces obligations à bons de souscription d'actions, destinées à renforcer les marges de manœuvre financières de la Société, seront admises par cotation directe sur NYSE Alternext à Paris.

Des exemplaires de l'Offering Circular sont disponibles sans frais au siège social de Foncière Volta (3 avenue Hoche – 75008 Paris), sur le site internet de la société (www.foncierevolta.com) et sur celui de NYSE Alternext (europeanequities.nyx.com).

Conseil de l'opération : Atout Capital



Recevez gratuitement toute l'information financière de la société en vous inscrivant sur :
www.actusnews.fr

FONCIERE VOLTA

Antoine MENARD
Président Directeur Général
Tél. : 01 56 79 51 10
contact@foncierevolta.com

ACTUS finance & communication

Jean-Michel MARMILLON
Relations Presse
Tél. : 01 53 67 07 80
jmmarmillon@actus.fr

Jérôme FABREGUETTES-LEIB
Relations Actionnaires / Investisseurs
Tél. : 01 77 35 04 36
jfl@actus.fr